



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/12

Reçu en Préfecture le : 26/09/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 septembre 2012
D-2012/447

Aujourd'hui 24 septembre 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI, *Mr Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40); Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 18h05)*

Excusés :

Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Chafika SAILOUD, Madame Béatrice DESAIGUES

**Construction de salles de danse ZAC
GINKO. Désignation du lauréat du concours
d'architecture. Signature du marché. Autorisation.**

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D2011/377 du 27 juin 2011, vous avez autorisé Monsieur le Maire à lancer un concours sur esquisse en vue de confier à un maître d'oeuvre privé la construction de la maison de la danse Berges du Lac Ginko.

Selon les dispositions de l'article 70 du code des marchés publics, le jury a examiné les prestations rendues anonymes et suite à son avis motivé en date du 5 septembre 2012 et aux résultats des négociations qui ont été menées, nous vous proposons d'attribuer le marché au groupement COBE (architecte mandataire) / SAADA / MARKI / DABILLY et INGECOBAT dans les conditions suivantes :

Taux de rémunération t	=	11,7	%
Part de l'enveloppe financière affectée aux travaux Co	=	3 093 645,00	€ HT
Forfait provisoire de rémunération Co x t	=	361 956,47	€ HT
Missions complémentaires			
SSI			
SYN	=	20 794,99	€ HT
QUAN			
Montant total HT	=	382 751,46	€ HT
Montant total TTC	=	457 770,74	€ TTC

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir attribuer le marché de maîtrise d'oeuvre au lauréat du concours et autoriser Monsieur le Maire à signer le marché correspondant en application de l'article 74-II du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 422 – article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE

LA MAISON DES DANSES BORDEAUX

Au cœur du quartier Ginko, au croisement de l'avenue André Reinson et du Cours du Tramway, La nouvelle maison des danses apparaît comme un bâtiment à la fois accueillant et ouvert, élégant et intrigant, mais aussi sage et efficace.

Deux entités complémentaires

La maison des danses est conçue comme un bâtiment solitaire, compact et transparent au sein d'un volume épuré.

Deux éléments la caractérisent :

«Le jardin d'hiver, espace habité, qui agit comme une Galerie bioclimatique été comme hiver. Cette Galerie Bioclimatique allie les qualités d'une orangerie avec les exigences d'un environnement professionnel pour les danseurs.»

La Galerie est la colonne vertébrale du bâtiment, elle fonctionne comme une orangerie en trois dimensions reliant d'une part, chacune des activités de la maison des danses et d'autre part, la maison des danses comme un tout et son environnement.

La Galerie est conçue comme un espace convivial, ouvert, généreux et flexible. Ses usages peuvent être librement ajustés en fonction des activités et des usagers. Elle est à la fois l'accueil, la salle de restaurant, espace de détente, espace d'exposition.

Un tel espace reliant visuellement et physiquement les différents espaces est éminemment propice aux rencontres informelles dans une ambiance ouverte et sociale.

«Au centre se trouve le Cœur de la maison des danses constitué d'un volume compact en bois. Il contient tous destinés à la pratique de la danse et les locaux techniques.»

Celui-ci est caractérisé par sa densité et son efficacité. Tous les espaces du Cœur de la maison des danses peuvent être fermés indépendamment les uns des autres. Ils peuvent fonctionner de façon complètement autonome. La Maison des danses devient ainsi un bâtiment évolutif en fonction des usages au cours de la journée.

Trois niveaux clairement organisés

«Le Rez de Chaussée privilégie les espaces publics et/ou accessibles au public depuis la rue (accueil, restaurant, ressources, etc...). On y trouve aussi les open spaces de bureaux nécessaire au fonctionnement de l'équipement. Ainsi que les locaux techniques.»

«Le 1er niveau est destiné au confort des danseurs. Il est le passage obligé de l'accès aux studios.»

«Le niveau supérieur est clairement destiné à la pratique artistique. C'est un espace ouvert et lumineux. Là sont disposés les studios 1 et 2 accessibles directement depuis l'entrée de la maison des danses par l'escalier principal. La situation, au 2ème étage, des studios permet de préserver l'intimité des danseurs.»

Ces deux studios peuvent être reliés par un système de cloison acoustique rabattable pour former un très grand studio (450m²) afin de s'adapter à la configuration souhaitée par la compagnie occupante.

La maison des Danses structure l'espace public

Au Nord en vis à vis du studio, la place des danses, une petite scène de caoutchouc noir répons au sol des salles de danses, et permet aux enfants et au public de montrer leur talent.

A l'Est, l'entrée principale de la maison des danses fait face à l'entrée de l'église, créant une placette commune à ces 2 bâtiments sur laquelle sera installée la terrasse du restaurant.

Le sud de la parcelle en continuité des logements sera aménagé en jardin en continuant la trame verte du quartier Ginko. Cet espace est un espace extérieur calme et tranquille. Il se prolonge dans la Galerie

Le sol est traité en continuité des trottoirs existants (cote bordelaise). Le traitement urbain se prolonge jusqu'à l'intérieur de la Galerie, tout comme les plantations. Bancs publics et zones ombragées feront de ce lieu une halte privilégiée

Bâtiment bioclimatique dans sa conception

D'un point de vue environnemental, la conception même du bâtiment est articulée autour de la Galerie Bioclimatique.

La conception architecturale a été menée dans un souci d'optimisation des besoins énergétiques. De par sa géométrie et son agencement, le bâtiment a clairement pour objectif de limiter au strict minimum cette demande énergétique.

La grande spécificité de la construction proposée repose sur la Galerie bioclimatique qui vient former une « double façade habitable » autour du Cœur structuré du projet. Cet espace tampon, outre les avantages qu'il présente d'un point de vue confort hygrothermique, est aussi un espace de transition entre l'extérieur et l'intérieur. Il fait donc office de « seconde peau » vis-à-vis des aléas climatiques, mais aussi vis-à-vis des nuisances acoustique extérieures.

Ainsi, la qualité d'ambiance extérieure, qui est mise en valeur par les aménagements, plantations et éclairages architecturaux, est en correspondance avec cet espace intermédiaire abrité.

Enfin l'ensemble des matériaux retenus ont été choisis pour leurs qualités de durabilité dans le temps. Ils sont tous recyclables.

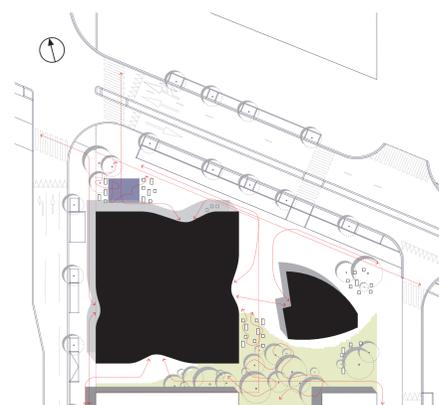
La nouvelle Maison des danses est un espace de convivialité. Sa conception en fait un bâtiment respectueux des usagers, de la vie du quartier ainsi que de l'environnement. Elle sera un équipement structurant majeur afin d'accueillir la compagnie qui fera rayonner la ville de Bordeaux au niveau national et international.



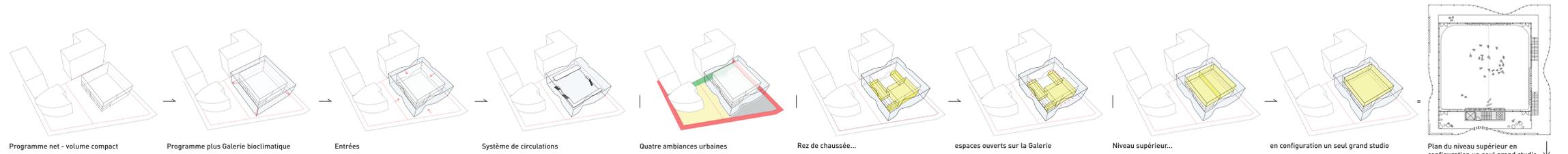
Vue de l'angle du Cours du tramway et de l'Avenue Reinson



La Maison des danses au cœur du Quartier Ginko - échelle 1/3000°



Plan de masse - échelle 1/500°



Programme net - volume compact

Programme plus Galerie bioclimatique

Entrées

Système de circulations

Quatre ambiances urbaines

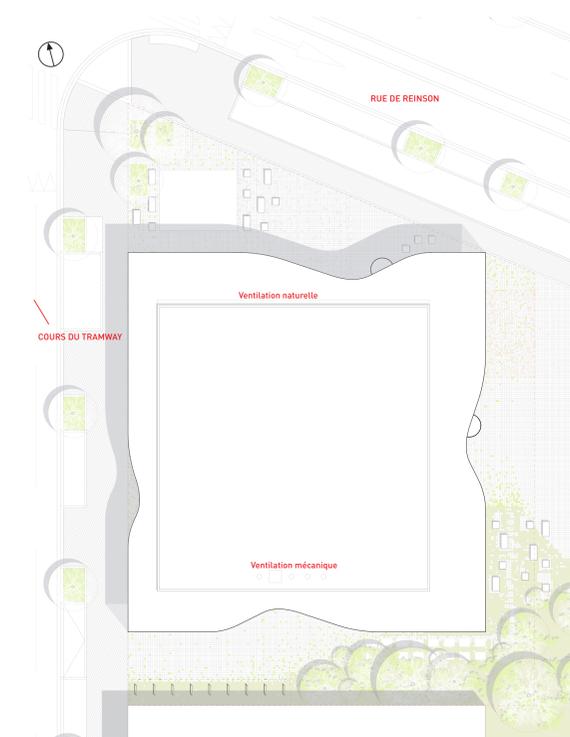
Rez de chaussée...

espaces ouverts sur la Galerie

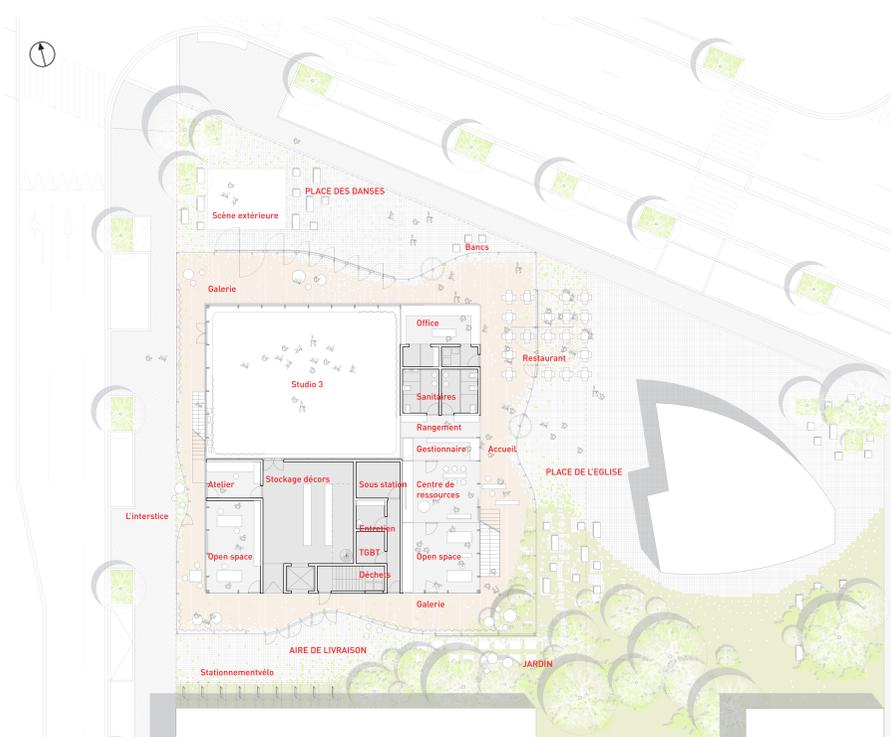
Niveau supérieur...

en configuration un seul grand studio

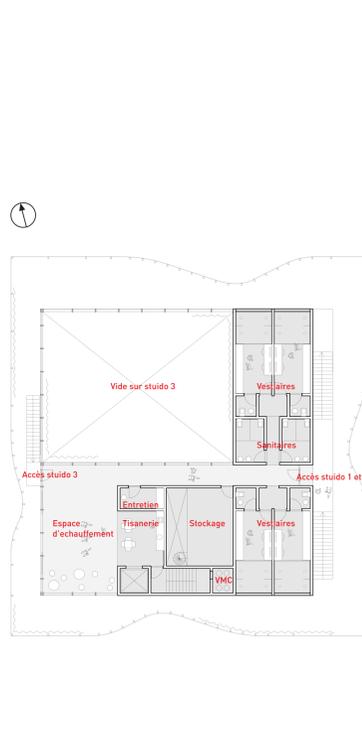
Plan du niveau supérieur en configuration un seul grand studio



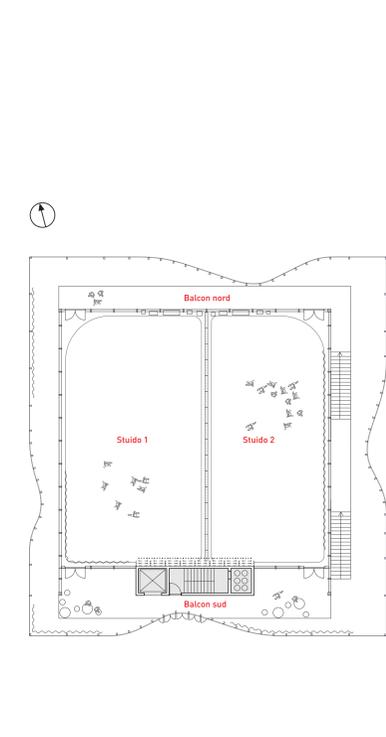
Plan de toiture - échelle 1/200°



Plan de rez de chaussée - échelle 1/200°



Plan du niveau 1 - échelle 1/200°



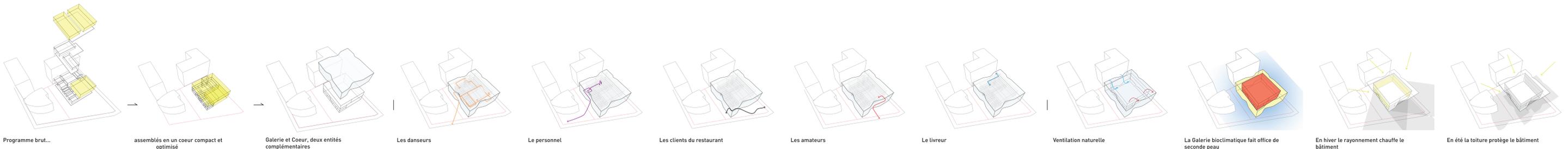
Plan du niveau supérieur - échelle 1/200°



Coupe perpendiculaire à l'avenue Reinson – échelle 1/200°



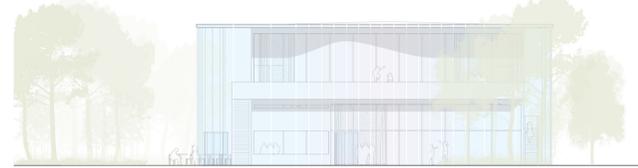
Coupe perpendiculaire au Cours du tramway – échelle 1/200°



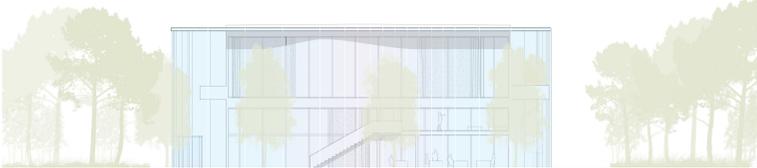
Programme brut... assemblés en un coeur compact et optimisé Galerie et Coeur, deux entités complémentaires Les danseurs Le personnel Les clients du restaurant Les amateurs Le livreur Ventilation naturelle La Galerie bioclimatique fait office de seconde peau En hiver le rayonnement chauffe le bâtiment En été la toiture protège le bâtiment



Élévation est – échelle 1/200°



Élévation nord – échelle 1/200°



Élévation ouest – échelle 1/200°



Élévation sud – échelle 1/200°



La place de l'église et son jardin



Vue sur la Galerie vers la place des danses



La Galerie ouverte sur la place des danses



Studio 1



Studios 1 et 2 regroupés en un seul grand studio